

**Intervention de Dany WALLYN**  
**au nom du Groupe Communiste et Républicain**  
**Budget : Développement Economique 2010**

**Séance Plénière du jeudi 17 décembre 2009**

Monsieur le Président, Cher(e)s collègues,

Nous arrivons au terme d'une séquence politique régionale et aujourd'hui, je pense, qu'il est nécessaire de regarder brièvement dans le rétroviseur pour mesurer la pertinence de nos actions que nous avons menées dans le domaine économique au cours de cette mandature.

Bien évidemment, le fait marquant de notre action collective fut la mise en œuvre, en 2005, du S.R.D.E. qui a permis de créer les conditions d'une pensée économique régionale ayant comme fil conducteur la nécessité de coordonner nos travaux, dans l'objectif d'une plus grande lisibilité de l'action politique en matière de développement économique en Région.

De manière rétrospective, nous pouvons dire qu'il existe une forme de consensus politique sur le contenant du S.R.D.E. et son contenu reste un champ ouvert à la conflictualité démocratique où le rapport de force reste trop favorable, à mon goût, à l'omniprésence de la C.R.C.I.

En matière d'innovation sociale, nous avons su, par le biais des missions d'enquête, porter une réflexion collective sur des sujets éminemment importants tels que la sécurisation des parcours professionnels, les finalités de l'intervention publique dans l'économie, la revisite de nos outils financiers.

Avec la thématique sécurisation des parcours professionnels pour laquelle mon groupe fut le principal artisan, nous pouvons affirmer que nous avons réalisé – là – un travail essentiel pour essayer de lutter efficacement contre le phénomène d'insécurité sociale qui touche de nombreux salariés de notre région.

En effet, nos dispositifs inscrits sous le vocable de la continuité professionnelle permettront de structurer l'avenir professionnel de nombreux salariés. C'est pourquoi, nous formulons un amendement dans le cadre de ce budget afin de viser une montée en puissance, de ces dispositifs au regard d'une crise économique qui reste, malheureusement, encore à venir ...

La continuité professionnelle, nous l'inscrivons, pour l'instant, dans une vision «aval» quand la casse de l'emploi s'organise mais son intérêt réside dans une utilisation en phase amont pour assurer la promotion sociale et professionnelle des salariés.

Concernant les travaux de la mission sur les finalités de l'intervention publique dans l'économie, pilotés par notre collègue Jean-François CARON, nous avons pu, avec cette mission, structurer avec l'aide d'économistes, un cadre

définissant des biens communs pour lesquels les acteurs économiques sont invités à les intégrer dans leur stratégie de développement.

Nous pouvons dire que les travaux réalisés s'inscrivent, véritablement, dans une vision progressiste. Malheureusement, cette mission a souffert d'un manque de débouchés opérationnels. A ce titre, on peut regretter la non-prise en compte par l'exécutif régional, de notre proposition de créer une agence de notation sociale et environnementale ; structure qui aurait permis de rendre opérationnels les travaux réalisés.

Pour la mission sur les outils financiers, nous regardons attentivement la proposition de créer un Fonds stratégique régional qui pourrait associer les banques régionales et les outils financiers privés et publics dans une

vocation d'accompagnement des entreprises rencontrant des problèmes ponctuels ou conjoncturels. Sur ce sujet, nous pensons qu'il sera nécessaire de réfléchir à la création d'une structure unique à vocation publique en capacité d'offrir un ensemble de services à partir, par exemple, de l'outil Finorpa, dans la perspective d'une mise en place d'un guichet unique.

D'ailleurs, nous avons commencé ce travail avec le F.R.G. en l'intégrant au sein de Finorpa .

Pour tendre vers cette perspective, il sera nécessaire de revisiter l'ensemble de nos participations au sein des différentes structures financières et d'en mesurer l'efficacité globale en faveur de l'économie régionale.

Globalement, avec ces missions thématiques, nous nous sommes inscrits dans une visée socialement et économiquement progressiste, car, sans analyse et sans concepts alternatifs dans le champ économique, il n'y a pas d'alternative politique possible ...

S'agissant de la gouvernance du S.R.D.E. actuelle, nous ne pouvons pas en rester à un comité informel qui n'est qu'une chambre d'enregistrement hermétique dont l'ouverture à la société civile se limite à deux chefs d'entreprise et un notaire. Nous sommes, aujourd'hui, dans l'ère de l'hyper-démocratie, et nous devons réfléchir à une nouvelle structuration de cette instance en y intégrant impérativement des économistes régionaux dont nous ne sommes aucunement dépourvus en Région.

Certes, la conférence permanente reste l'organe, au final, décisionnel mais son caractère «religieux» fige le débat démocratique.

Rappelons que pour l'essentiel, cette assemblée est constituée d'administratifs soumis à un certain droit de réserve où, malheureusement, les politiques brillent très souvent, par leur absence ...

Comme vous le savez, très certainement, avec la Stratégie Régionale à l'innovation, nous entrons dans une phase 2 de notre S.R.D.E. A ce titre, une nouvelle gouvernance se met en œuvre avec la création d'un Comité Stratégique régional de l'innovation qui sera co-piloté par notre Institution

et l'Etat. Celui-ci sera élargi à une vingtaine de membres qui seront, pour l'essentiel, des institutionnels.

C'est dans cette instance que les grandes questions économiques régionales seront traitées pour lesquelles les acteurs politiques et sociaux ne seront pas consultés en phase amont des projets développés.

Cette gouvernance serait-elle l'émergence d'une nouvelle version discrète d'un nouveau directoire ?

Je pose la question !

Pour éviter cet écueil, nous pourrions collectivement réfléchir à l'éventuelle intégration, au sein du comité stratégique à l'innovation des partenaires sociaux mais aussi des forces citoyennes et associatives agissant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Aussi, les travaux de la S.R.I. avancent conformément aux échéances fixées par la Commission Européenne dans un cadre défini par la Stratégie de Lisbonne qui vise à répondre aux enjeux de la mondialisation.

Cette stratégie se tourne essentiellement vers des enjeux d'innovation et de compétitivité.

Ma vision personnelle de cette démarche me semble correspondre à un concept dépassé du projet européen.

Il ne sert à rien d'adapter nos économies à la mondialisation si on ne change pas la conception même de la mondialisation qui est aujourd'hui entièrement basée sur le profit, la spéculation

financière, la marchandisation, la mise en concurrence exacerbée de nos territoires.

La question de la croissance ne peut résider sur un accroissement indifférencié et incontrôlé des biens et des services au détriment des équilibres écologiques, de la montée des besoins factices et des inégalités. C'est pourquoi, il est urgent de définir un nouveau mode de développement social et écologique.

Ma posture ne vise pas à remettre en cause le processus d'une stratégie régionale à l'innovation, mais il faut aussi parfois relever la tête et regarder l'horizon ...

Il est vrai que la Région agit dans un cadre déterminé et qu'à ce titre, elle est dans l'obligation de déterminer une stratégie.

Mais ce cadre imposé devrait nous obliger à faire bouger les lignes politiques pour sortir du dogme de l'attractivité qui vise à soumettre les potentiels humains et territoriaux aux exigences du capital financier.

Cette logique rayonne avec nos pôles de compétitivité qui obligent les régions à entraîner leurs territoires et leurs forces vives dans le soutien à la rentabilité financière de groupes transnationaux et à leur guerre économique mondialisée.

Malheureusement, cette stratégie a été validée par l'Exécutif Régional alors que nos populations ont rejeté massivement cette orientation lors du Référendum sur le Traité Constitutionnel Européen.

Au-delà de cette critique politique, les postures à gauche sur la question européenne ne sont pas figées dans un marbre intangible, elles évolueront au rythme de l'expérience acquise en lien avec les mouvements sociaux.

A la question posée au vice-président Pierre De Saintignon par un tiers lors d'une visite de territoire dans le cadre des P.L.D.E., ce dernier lui faisait remarquer que l'Union européenne avait rappelé à l'ordre l'Institution régionale sur son soutien financier excessif en faveur de l'entreprise A.R.F. Une réponse iconoclaste lui fut rétorquée, je cite : la désobéissance européenne est parfois nécessaire quand les intérêts vitaux régionaux sont en jeu. Ce propos confirme que rien n'est figé, il suffit parfois d'une volonté politique déterminée.

Enfin, avec les pôles de compétitivité, nous sommes loin des révolutions promises par ces «Clusters» supposés développer l'emploi.

Certes, nous ne disposons pas en totalité des leviers nécessaires pour changer le cours des choses car c'est bien l'Etat et l'Europe qui ont la mainmise sur ces pôles mais néanmoins, nous sommes, je pense, en capacité d'influencer les orientations pour, par exemple, impulser l'idée d'intégrer au sein de la réflexion collective des pôles, la thématique G.P.E.C. La question n'est pas de militer pour une délabellisation de ces structures mais bien de définir un nouveau cadre d'action, notamment pour le pôle Maud qui semble servir essentiellement les intérêts stratégiques d'externalisation des activités productives d'Arc International.

Pour revenir sur le Comité stratégique régional de l'innovation qui est composé essentiellement d'institutionnels, nous pourrions collectivement réfléchir à l'éventuelle intégration des partenaires sociaux mais aussi des forces citoyennes et associatives agissant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, pour terminer, un mot sur nos politiques N.T.I.C. et Formation Professionnelle qui font partie intégrante de la délégation du Vice-Président.

Pour les N.T.I.C., nous avons effectué un travail considérable en faveur de la résorption des zones d'ombre en haut débit, et demain il s'agira de réfléchir au câblage en fibre optique de notre territoire.

Pour la Form-Pro, nous actons avec une grande satisfaction la mise en œuvre du Service Public Régional de Formation qui est un acte politique fort qui ne règlera pas, certes, l'ensemble des problématiques posées par l'appel d'offres lancé dernièrement.

En effet, cette posture politique arrive un peu tard car d'ici la mise en œuvre opérationnelle de ce service, de nombreux organismes auront tiré le rideau.

Je vous remercie de votre attention.